

**PREIX DE L'ABONNEMENT**

ÉDITION QUOTIDIENNE	
Un an	\$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	0 75
ÉDITION HEBDOMADAIRE	
Un an	\$1 00
Six mois	0 50
Trois mois	0 25

Pour pouvoir discontinuer il faut avertir au moins quinze jours avant l'expiration d'un terme de pas moins de 3 mois et payer tous les arriérés.

UN CENT LE NUMERO

# L'ÉLECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

J. PLAMONDON & Cie, Éditeurs-Propriétaires.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-Chef.

**TARIF DES ANNONCES**

Première insertion	Par ligne
les 3 premiers jours	\$2 10
les 4 jours suivants	0 65
les 5 jours suivants	0 05
les 6 jours suivants	0 07
les 7 jours suivants	0 08
les 8 jours suivants	0 09
les 9 jours suivants	0 10
les 10 jours suivants	0 11
les 11 jours suivants	0 12
les 12 jours suivants	0 13
les 13 jours suivants	0 14
les 14 jours suivants	0 15
les 15 jours suivants	0 16
les 16 jours suivants	0 17
les 17 jours suivants	0 18
les 18 jours suivants	0 19
les 19 jours suivants	0 20
les 20 jours suivants	0 21
les 21 jours suivants	0 22
les 22 jours suivants	0 23
les 23 jours suivants	0 24
les 24 jours suivants	0 25
les 25 jours suivants	0 26
les 26 jours suivants	0 27
les 27 jours suivants	0 28
les 28 jours suivants	0 29
les 29 jours suivants	0 30
les 30 jours suivants	0 31
les 31 jours suivants	0 32
les 32 jours suivants	0 33
les 33 jours suivants	0 34
les 34 jours suivants	0 35
les 35 jours suivants	0 36
les 36 jours suivants	0 37
les 37 jours suivants	0 38
les 38 jours suivants	0 39
les 39 jours suivants	0 40
les 40 jours suivants	0 41
les 41 jours suivants	0 42
les 42 jours suivants	0 43
les 43 jours suivants	0 44
les 44 jours suivants	0 45
les 45 jours suivants	0 46
les 46 jours suivants	0 47
les 47 jours suivants	0 48
les 48 jours suivants	0 49
les 49 jours suivants	0 50
les 50 jours suivants	0 51
les 51 jours suivants	0 52
les 52 jours suivants	0 53
les 53 jours suivants	0 54
les 54 jours suivants	0 55
les 55 jours suivants	0 56
les 56 jours suivants	0 57
les 57 jours suivants	0 58
les 58 jours suivants	0 59
les 59 jours suivants	0 60
les 60 jours suivants	0 61
les 61 jours suivants	0 62
les 62 jours suivants	0 63
les 63 jours suivants	0 64
les 64 jours suivants	0 65
les 65 jours suivants	0 66
les 66 jours suivants	0 67
les 67 jours suivants	0 68
les 68 jours suivants	0 69
les 69 jours suivants	0 70
les 70 jours suivants	0 71
les 71 jours suivants	0 72
les 72 jours suivants	0 73
les 73 jours suivants	0 74
les 74 jours suivants	0 75
les 75 jours suivants	0 76
les 76 jours suivants	0 77
les 77 jours suivants	0 78
les 78 jours suivants	0 79
les 79 jours suivants	0 80
les 80 jours suivants	0 81
les 81 jours suivants	0 82
les 82 jours suivants	0 83
les 83 jours suivants	0 84
les 84 jours suivants	0 85
les 85 jours suivants	0 86
les 86 jours suivants	0 87
les 87 jours suivants	0 88
les 88 jours suivants	0 89
les 89 jours suivants	0 90
les 90 jours suivants	0 91
les 91 jours suivants	0 92
les 92 jours suivants	0 93
les 93 jours suivants	0 94
les 94 jours suivants	0 95
les 95 jours suivants	0 96
les 96 jours suivants	0 97
les 97 jours suivants	0 98
les 98 jours suivants	0 99
les 99 jours suivants	1 00
les 100 jours suivants	1 01

**ANNONCES NOUVELLES.**

Honblon! Honblon! — M. J. B. Richard. Propriété à vendre. Jeune Mécanicien demandé. Compagnie d'Assurance Nationale d'Irlande Avis. Z. Paquet. Société d'Agriculture. A vendre.

QUEBEC, 16 AVRIL 1883.

**Un véritable chaos**

Nos chambres fédérales sont en session depuis onze semaines. Leurs délibérations coûtent au peuple du Canada \$28 par seconde, ou \$1680 par minute.

Or, rien, ou à peu près rien n'a en core été fait.

Pas un seul item des estimés n'a été jusqu'à présent adopté.

Pas une seule mesure du gouvernement n'a été complétée.

L'air est rempli de récriminations s'élevant de toutes les parties du Dominion contre le tarif.

Les ministres sont assiégés de députations d'industriels, de marchands, de manufacturiers désireux d'exposer leurs griefs.

Le gouvernement hésite, ne sait que faire, retire ses mesures, et demande à la Chambre le temps de réfléchir.

Pendant ce temps-là, le ministère se décompose peu à peu, Sir Charles Tupper se retire, l'hon J. H. Pope se prépare à le suivre. Dans les rangs ministériels on se dispute leurs successions, dans le gouvernement on se dispute leurs portefeuilles.

Dans tout ce tohu-bohu, Sir John, ne sachant où donner la tête, abandonne la direction de la législation privée au chef de l'opposition.

Le désarroi gagne les rangs des partisans et la majorité ministérielle, qui devait être de 80, est réduite à 50.

Croit-on que cet état de choses sera longtemps toléré?

Il le serait à Québec—Mais à Ottawa? Nous en doutons.

**La réaction**

La réaction contre le fameux tarif protecteur ne se fait pas seulement remarquer dans les rangs du peuple, qui en est victime.

Les plus ardents apôtres de la protection sont eux-mêmes obligés aujourd'hui, en face des résultats de cette politique, de baisser pavillon et de confesser leur erreur.

Dans le cours de la semaine dernière, on a vu l'hon Peter Mitchell, député conservateur aux Communes, l'un des anciens collègues de Sir John, et l'un des plus zélés avocats de la protection, se séparer ouvertement de ses amis sur la question du tarif.

M. Mitchell, tout en admettant sa part de responsabilité dans l'inauguration de ce tarif, a déclaré que les effets en étaient tellement désastreux pour ses constituants qu'il ne pouvait plus le supporter.

C'était un rude coup porté à la politique ministérielle. Aussi, Sir John l'a-t-il ressenti. Exaspéré, il n'a pas hésité à lancer des injures à son ancien collègue.

M. Mitchell n'a pourtant fait que devancer son parti.

Quel est celui, en effet, qui serait assez naïf pour croire que Sir John se présentera de nouveau devant le peuple avec la protection?

Le nom seul de cette politique était un appât, tout un engin électoral.

Voilà pourquoi Sir John l'a adopté. Mais du moment que Sir John s'ap-

percevra que le peuple retracer tous les mauvais effets de cette politique, il se hâtera de changer de ruse.

Reste à savoir si le peuple du Canada sera aussi crédule et aussi disposé à tomber dans le piège.

**Lettre Parlementaire**

Ottawa, 13 avril.

Hier après-midi, le débat s'est fait exclusivement sur les résolutions du gouvernement, concernant la vente du tabac canadien.

Les droits seront à l'avenir de deux centins sur le tabac roulé, en torquette ou manufacturé, et la vente de la feuille sera radicalement libre.

Plusieurs orateurs ont pris la parole, entr'autres MM. Bourbeau, Landry, Lesage, Dapont, Gigault, Amyot et Dugas, du côté ministériel, MM. Laurier, Béchard, De St George et Rinfret du côté de l'opposition.

MM. Laurier et Béchard, tout en félicitant le gouvernement sur la réduction des taxes imposées sur le tabac canadien, ont exprimé leur regret que cette taxe ne fût pas enlevée complètement, comme le parti libéral le réclame depuis que nous avons des surplus qui nous permettent de favoriser la culture de cette plante.

Quelques députés ministériels ont prétendu qu'il y avait contradiction dans la conduite actuelle du député de Québec-est, qui ne veut plus d'impôts aujourd'hui et qui maintenant une taxe de dix centins pendant qu'il était ministre du revenu.

M. Rinfret a prouvé qu'il n'y avait aucune contradiction dans la conduite de M. Laurier, attendu que les circonstances ne sont pas du tout les mêmes aujourd'hui qu'elles étaient alors.

Nous avons alors un tarif de revenu. Les taxes étaient peu élevées et les revenus n'étaient pas tout à fait suffisants. Il est évident que le gouvernement McKenzie ne pouvait retrancher un impôt qui aurait diminué le revenu sur le tabac, en général, d'au moins 1/3 à trois quarts de million de piastres. Aujourd'hui la position est tout à fait différente. Nous avons des surplus considérables, grâce aux taxes énormes imposées sur les cultivateurs, sous le doux nom de Protection. Le parti libéral demande tout bonnement que la culture du tabac soit protégée, en enlevant complètement les taxes sur le tabac indigène, comme une compensation encore insuffisante pour le surplus de taxes payées pour enrichir les manufacturiers.

En deux mots, nous demandons pour les cultivateurs une faible part dans la Protection que les conservateurs prétendent accorder au pays.

M de St Georges a fait un discours tout à fait spirituel, dans lequel il a rappelé que ce qui se fait aujourd'hui n'arrive que comme conséquence des discours qu'il a prononcés, à maintes reprises, contre la taxe sur le tabac canadien. Le député de Portneuf, avait proposé en 1874 une motion de non confiance contre son propre parti, à propos de la taxe sur le tabac canadien. Il est très heureux de voir aujourd'hui le triomphe des idées qu'il préconisait alors.

Le député de Portneuf a profité de l'occasion pour se prononcer contre la taxe sur la farine, le blé et autres articles de nécessité première.

M. Laurier a établi qu'au point de vue du revenu, cette taxe de deux centins manquerait complètement son but.

Il est clair, en effet, que les frais de perception seront plus considérables

que les montants qui seront retirés de cette taxe.

Il eût été plus simple et plus logique d'abolir de suite complètement toute taxe sur le tabac canadien comme le demandent les députés de l'opposition.

La chambre a siégé en comité à la séance du soir sur le bill de M. Caron, ministre de la milice. Ce bill est très volumineux; il contient toutes les lois actuelles sur la milice, refondues en un seul acte.

Il y a quelques clauses sujettes à objection et qui seront sans aucun doute objectées lors de la seconde lecture du bill.

Sauf quelques exceptions, la loi sur la milice restera à peu près la même qu'elle est aujourd'hui.

M. Caron était bien préparé pour la discussion; il s'est montré complètement maître de son sujet. Il a répondu, en outre, aux objections qui lui ont été faites, avec la plus exquise politesse.

Nous n'avons pas souvent l'occasion de complimenter nos adversaires politiques; mais nous avons la prétention de leur rendre justice en toute occasion.

La chambre ne s'est pas encore formée en comité des subsides ni en comité des voies et moyens: c'est nous dire que la session ne peut finir avant trois longues semaines.

La session durera trois mois en tout.

Il est clair cependant que deux mois bien employés auraient été tout à fait suffisants. Un mois de moins aurait économisé un grand nombre de mille piastres.

**ACTUALITES.**

L'abondance de matière nous oblige encore à remettre à demain la continuation de la revue de la session.

Les bateaux feront le service tous les jours au lieu de trois fois la semaine entre Québec et la Malbaie l'été prochain.

Le steamer de la malle *Peruvian* est entré dans le port d'Halifax à 1 h. hier après-midi.

C'est fait—Le capt Labelle remplace M. Lamère—comme surintendant de la Cie du Richelieu.

C'est une excellente nomination.

Une dépêche d'Ottawa nous informe, dit le *Canadien*, que le parlement sera prorogé le 11 de mai prochain.

La mort frappe bien cruellement depuis quelques jours une famille des plus estimées de cette ville.

Le lendemain même des funérailles du regretté M. Oliver, mourait presque soudainement à la même résidence.—16 St Denis—Madame Hammond Gowen, belle-mère de M. Oliver et de l'hon H G Joly.

Madame Gowen est morte à 5 h. hier après midi à l'âge avancé de 84 ans.

Ses funérailles auront lieu mercredi matin.

Le cortège funèbre laissera l'ancienne résidence de la défunte—16, St Denis à 10 a. m. pour de là se rendre à la Cathédrale.

On trouvera dans une autre colonne des détails sur le crime pour lequel Milloy a subi la peine capitale, ce matin, à Montréal.

L'inondation fait à divers endroits de la province des ravages terribles.

Nous donnons quelques détails aujourd'hui.

On doit demander à la Chambre pendant la présente session un comité d'enquête pour s'enquérir sur la possibilité de la navigation d'hiver dans le bas du fleuve.

Qu'on n'oublie pas d'aller voir le célèbre Cumberland à la Salle Victoria, ce soir.

Le plan de la Salle est chez M. Lavigne.

On dit que le bat du voyage du Lieutenant gouverneur à Ottawa est d'empêcher la nomination de l'hon M. Blanchet au poste de percepteur des douanes à Québec.

Son Honneur prétend, dit-on, que cette place lui a été promise.

Sir John est dans un grand embarras. Pour conserver le vote orangiste, aux dernières élections, il a promis de faire incorporer leur association. Les orangistes ont en conséquence soumis il y a quelques jours leur bill à la Chambre.

Plusieurs députés conservateurs signifièrent alors au gouvernement qu'ils l'abandonneraient s'il laissait adopter ce projet de loi.

Pour échapper à cet embarras, Sir John a voulu reculer et engager le porteur du bill à ne pas insister, mais voici que toutes les loges orangistes réunies à Ottawa ont adopté des résolutions pour protester contre la duplicité de Sir John et exiger l'exécution de sa promesse.

What next?

Il est rumeur que le Pacifique Canadien aurait l'intention d'atteindre Québec par une ligne à lui, et que pour cela il est sur le point d'obtenir une charte à Ottawa pour construire une ligne depuis St Lin, au nord de la ligne actuelle du Nord, venant joindre le chemin du lac St Jean aux environs de St Raymond.

Le *Chronicle* dit que M. Sené l'nira en Europe qu'au mois de juin, au retour de MM. Louthood et Renaud.

Le maire et messieurs Chouinard et Hearn sont partis par le convoi de 4 heures, hier l'après midi, pour Ottawa.

M. l'abbé Charles Baillargeon, curé de St-Malachie, a été nommé curé de St-Pascal, en remplacement du regretté M. Patry.

Brady, l'un des meurtriers de Lord Cavendish, sera pendu le 14 mai.

Le projet de loi des orangistes sera pris en considération cette après-midi à la Chambre des Communes.

Le gouvernement a payé \$50,000 à la Cie du chemin de fer du Lac St Jean, samedi.

Le capt Drury est arrivé d'Ottawa hier soir.

Lord Dunmore est à New-York.

M. Stuart Cumberland et madame Cumberland sont arrivés hier soir, à Québec et sont descendus à l'hôtel St Louis.

Lady Taché est gravement malade à sa résidence à St Thomas.

Le *Chronicle* de ce matin publie une lettre très importante de M. Shebyn, président de la Chambre de Commerce, au ministre des Travaux publics, en réponse à la requête des

commissaires du Havre de Montréal demandant au gouvernement fédéral d'assumer leur dette.

Nous regrettons d'apprendre que le révérend M. Drolet, curé de Sillery, est très dangereusement malade. Il a été atteint samedi à 10 heures avant-midi d'une forte attaque d'apoplexie; il venait de dire sa messe et jouissait d'une excellente santé.

M. Drolet est âgé de 60 ans.

Nous avons omis de dire que M. l'échevin Valiès est l'un des plus zélés promoteurs du nouvel hôtel et qu'il aide Son Honneur le maire à faire compléter la liste de souscriptions.

La ville de Sorel vient de perdre un de ses plus respectables citoyens dans la personne de M. François Germain. Le regretté défunt a rendu son âme à Dieu, jeudi, à l'âge de 77 ans. Il est le père de MM. A. Germain, maire, et J. A. Germain, marchand, tous deux de Sorel.

**Un beau trait**

Nous lisons dans *Le Monde* de samedi, sous le titre qui précède:

Les amis de M. Mercier à St-Hyacinthe avaient préparé une réception au chef de l'opposition.

Au moment de se rendre au milieu de ses ex-concitoyens, M. Mercier, apprenant la nouvelle de l'inondation qui ravage la ville, déclina l'honneur qu'on voulait lui faire et écrivit la lettre suivante:

Mon cher Fontaine,

J'apprends que notre bonne ville de St-Hyacinthe est en partie inondée et que bien des bonnes gens souffrent de cette calamité publique.

Dans les circonstances, je dois refuser la réception que vous deviez me faire à St-Hyacinthe samedi prochain. Respectons le malheur de nos concitoyens et travaillons à les aider.

S'il se forme un comité de secours, tire sur moi pour \$25.00; tout pauvre que je suis, je suis encore assez riche pour aider à mes concitoyens qui sont dans la misère.

Bien à toi,  
HONORE MERCIER

**Mouvements du parti vicé-royal**

La frégate britannique *Tenedos* amenant la Princesse Louise, des Bermudes, est arrivée à Newport (R. I.) à neuf heures samedi matin.

Deux wagons-salons attendaient la Princesse au débarcadère pour la conduire à Boston. Pendant presque toute la traversée qui a duré 3 jours et demi, la Princesse a gardé la cabine, ne se sentant pas tout à fait bien, bien que la température fût des plus agréables.

Le colonel de Winton, de la suite du Marquis de Lorne, arriva à Newport dans la soirée, porteur de lettres de la part de Son Excellence. Les officiers de la marine américaine de l'endroit présentèrent leurs hommages à l'illustre voyageuse. La Princesse, avec sa suite composée de capitaine Bagot, aide de camp, Miss McNeil, Lord John Hervey et Miss Hervey, est partie à 3 h. pour Boston. Elle avait d'abord eu l'intention de passer le dimanche à Newport où le Marquis serait venu la rejoindre, mais on ne trouva pas les hôtels convenables.

Son Excellence le gouverneur général était à Boston pendant ce temps-là; il assistait au théâtre vendredi soir.

Deux policemen lui faisaient escorte.

**Les funérailles de feu M. F. Oliver**

Les funérailles du regretté M. Frederick Oliver ont eu lieu samedi après midi.

Une foule considérable de nos principaux citoyens suivit le cortège depuis la résidence du défunt, rue St Denis, Cap, jusqu'à la Cathédrale.

Le deuil était conduit par les quatre fils de M. Oliver, l'hon. H. G. Joly, son beau-frère, M. Edmond Joly, avocat, M. Holloway, gendre du défunt, et M. Hammond Gowen.

Dans la foule on remarquait entre autres l'hon. George Irvine, M. le juge Routhier, Son Honneur le maire, l'hon. John Hearn, MM. Andrew Thompson, James Stevenson, F. Smith T. Backett, O. Murphy, Dr Sewell, Dr Collin Sewell, Henry C. Austin, W. D. Campbell, H. S. Price, J. F. Belfeu, John B. Langlois, Chs. Phillips, capt. Wilson, capt. Sheppard, capt. Peters, W. S. Desbarats, Col. Turnbull, J. G. Scott, Alfred White, Ch. Langelier, Wm. Hall, G. B. Hall, Paterson Hall, C. V. W. Temple, H. S. Smith, A. D. Machin, George White, Harper, James Lloyd, C. Morissette, Col. Pope, Willis Russell, junior, Schwartz, etc., etc.,

Le cercueil était couvert d'une longue et magnifique croix en fleurs avec couronne de fleurs à chaque extrémité.

Le service funèbre fut dit par le révérend M. Houman.

Après la cérémonie, un grand nombre d'amis accompagnèrent jusqu'au cimetière "Mount Hermon" les restes mortels de celui qui avait su conquérir à un si haut degré le respect et l'estime de ses concitoyens.

**TIMOTHY MILLOY "ALIAS" DOOLEY**

Il existe peu de renseignements sur la vie du malheureux qui a subi la peine capitale ce matin à Montréal. C'était un homme de 56 ans, arrivé depuis quelques mois seulement dans le pays et possédant d'excellents certificats de service dans l'armée anglaise. Si l'on ajoute qu'il a encore quelques parents vivant en Angleterre et qu'il était célibataire, c'est à peu près tout ce que l'on sait sur son compte.

Les détails de la tragédie qui l'a conduit à l'échafaud sont encore présents à la mémoire de nos lecteurs. Milloy, en arrivant ici, avait trouvé de l'emploi comme journalier de ferme chez un jeune cultivateur à l'aise, de la Longue Pointe, près de Montréal M. Wm Nesbitt, âgé de 33 ans.

Ses compagnons de travail disent que c'était un serviteur fidèle et un homme inoffensif, lorsqu'il ne prenait pas de liqueurs enivrantes. Il lui arrivait rarement cependant de s'enivrer. Son maître n'avait eu que des éloges à lui faire jusqu'au commencement de janvier, lorsque Milloy se mit à boire et négligea tellement son travail qu'il fallut le congédier.

Le lendemain (6 janvier au matin), il revint à la maison de M. Nesbitt et demanda à être réengagé. Le maître consentit à la condition de réduire ses gages.

C'est alors que le meurtrier, qui s'était muni d'un pistolet et attendait sans doute un refus pour mettre à exécution son dessein prémédité, tira presque à bout portant sur M. Nesbitt qui ne tomba pas, bien qu'il eût reçu la balle dans le cou.

Ce que voyant, l'assassin saisit une pelle de bois et en asséna un si violent coup à son ancien maître sur la tête que la pelle se brisa en trois morceaux et la victime s'affaissa.

Milloy fut arrêté quelques minutes après sur la route et M. Nesbitt succomba aux suites de sa terrible blessure, après quelques jours de souffrance.

Depuis sa condamnation Milloy s'est résigné à son sort et n'a songé qu'à se préparer à quitter cette vie.

L'exécution a eu lieu ce matin à huit heures, dans la cour de la prison.

*Détails de l'exécution*

(Dépêche spéciale)

Montréal, 16, midi.—Le Rév M Cazeau et deux sœurs de Charité ont passé la nuit auprès du condamné, qui paraissait résigné, mais n'a fait aucun aveu. Ce matin, la dernière toilette fut faite, la lugubre procession se forma précédée de l'aumônier et son assistant; venaient ensuite le député-shérif Vilbon et le géolier, ayant entre eux le condamné.

Celui-ci ne manifesta pas la moindre émotion et monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud dressé dans un coin de la cour. L'exécuteur, homme

d'expérience dans son sinistre métier, fit son œuvre sans accident. Le malheureux Milloy est mort sans effort apparent.

Il n'a laissé d'autre écrit qu'une lettre de remerciements pour les bonnes sœurs qui ne l'ont presque pas quitté tout le temps de son incarcération. Environ 150 personnes ont assisté à l'exécution sur permission spéciale. Il y avait même des femmes, attirées par la plus maladroite peut-être de toutes les curiosités.

**L'INONDATION**

A St Hyacinthe, les dommages causés aux ponts seuls s'élèvent à \$70,000. Toutes les fabriques de la ville sont arrêtées, laissant près de 1,000 sans ouvrage. C'est la première inondation sérieuse à St Hyacinthe depuis 1862.

Le pont de St Pie, à 12 milles en bas de la ville, a été emporté; perte, \$35,000.

A Bedford, il y a eu amoncellement de glace, et les habitants effrayés ont abandonné leurs résidences, mais les maisons n'ont pas été inondées.

A Huntingdon, les rues ont été couvertes d'eau, mais cette dernière a repris aussitôt son cours.

Il y a six pieds d'eau sur les quais de Montréal, depuis le marché Bonsecours jusqu'à la douane. De l'île Ronde à Hochelaga, la glace tient bon.

A Sorel, les vaisseaux qui ont hiverné dans le Richelieu sont menacés de destruction. La glace s'est amoncelée un peu en haut de la ville au détour de la rivière, et forme un blocus de 20 pieds de hauteur. Il y a dans le port, seulement en vaisseaux appartenant à la Cie du Richelieu et à la commission du Havre, pour plus d'un million et demi de dollars. On redoute la descente brusque des glaces amoncelées plus haut, qui sera irrésistible.

Le chemin de fer Montréal-Sorel est en plusieurs endroits submergé. Sur le Rideau, l'eau baisse graduellement, et le danger diminue.

**COUR CRIMINELLE**

*Procès Delisle Ballard*

Le témoignage de Trotter est suivi des suivants pour la Couronne: Massicotte, les constables Falardeau, Walsh, Redman, le détective Fournier.

La défense fait entendre Kate Carr, l'hôtelier Girard, William Lawson, les cochers William Simard, Napoléon Girard, Prudent Menard.

La Cour donna une audience spéciale samedi soir à la veillée, afin de pouvoir terminer le procès ce soir-là, mais les avocats des deux parties se présentèrent à la cour que les plaidoiries ne pourraient pas se terminer avant minuit, et la cour s'ajourna à ce matin. Les jurés durent passer le dimanche séquestrés dans leur chambre.

*Séance de ce matin*

M. F. X. Lemieux a commencé à 10 heures et demie une éloquente plaidoirie en faveur des prisonniers Frs Delisle et Aurélie Ballard. Pas un des nombreux points obscurs de cette cause n'échappa à son argumentation. La femme de Delisle assiste aux débats qu'elle paraît suivre avec un poignant intérêt.

Le verdict ne saurait être rendu avant cet après-midi.

**REVUE DE QUEBEC.**

(Du *Moniteur du Commerce*.)

Québec, 11 avril 1883

La tranquillité la plus complète a régné cette semaine, dans notre moude commercial. Les échéances de la semaine sont été payées avec exactitude et promptitude et nos commerçants ont dans l'avenir une confiance plus grande que jamais.

Les stocks des banques et autres institutions locales sont sans changement.

L'ancienne capitale compte, depuis la semaine dernière, une fabrique de chaussures de plus, celle de MM Vézina et Mahoux. La maison de feu Thos Norris, marchand de verrerie et porcelaine, continuera sous le même nom quoique sous la direction des deux fils du défunt, MM Thomas Henry Norris et Henry Thomas Norris.

Les autorités municipales s'occupent maintenant de notre système d'eau et de la pose d'un second conduit partant de Lorette. Vendredi prochain, le rapport du comité spécial nommé pour étudier cette question sera finalement adopté. Ce rapport recommande la demande immédiate de soumissions pour la fourniture à la ville de 8 à 10,000,000 de gallons d'eau quotidiennement. Une nouvelle compagnie d'assurance s'est déjà établie depuis ce projet d'amélioration de notre systè-

me hydraulique, c'est la Compagnie d'assurance Nationale Irlandaise, l'agent ici est M Owen Murphy.

Les fabriques de chaussures travaillent toutes à plein temps et quelques-unes ne peuvent suffire à remplir leurs ordres. La compagnie canadienne de lainage est moins fortunée, le temps pris pour la mise en marche de toutes les machines, semble indiquer quelque chose de déficieux dans la direction.

Le nouvel hôtel projeté préoccupe beaucoup le public, et le maire et nos principaux citoyens font tous leurs efforts pour trouver la balance des capitaux nécessaires.

Les affaires sont calmes, l'état des chemins est tel que nous ne pouvons espérer une amélioration d'ici à quelque temps. Le pont de glace est dans une position critique, une bonne partie s'est rompue ce matin et nous pensons en être débarrassés vers le 22 courant.

Les épiceries sont sans changement, les prix sont fermes.

En nouveautés, les acheteurs des principales maisons sont repartis, par New-York, pour l'Europe. Sur place il n'y a rien de nouveau.

Les produits de la ferme sont hauts, sauf le foin qui est lourd. En farine rien de nouveau.

Nous cotons :  
Farines.—Patente, de \$7.00 à \$8.00; Supérieure extra, baril de 196 lbs, de \$5.30 à \$5.40; Extra, de \$5.20 à \$5.30; Forte de boulanger, de \$5.50 à \$6.60; Extra de Printemps, de \$5.00 à \$5.10; Superfine No 2 de \$4.60 à \$4.75; Fine, de \$4.40 à \$4.60; Middlings, de \$4.00 à \$4.10; Pollarde, de \$3.80 à \$4.00; farine en poches de 100 lbs, \$2.50 à \$2.60; Farine d'avoine, de \$5.50 à \$5.75.

Grains.—Orge par minot, 75c à 85c; Pois, de \$1.00 à \$1.05; Avoine, de 40c à 45c; Blé d'Inde, de 90c à \$1.00; Graine de mil, de \$2.50 à \$2.75; Graine de trèfle rouge, de 15c à 18c; Graine de lin, de \$1.00 à \$1.05; Sarrasin, par minot, de 60c à 70c; Haricots par 60 lbs, de \$2.00 à \$2.25; Son, par 100 livres, \$1.00 à \$1.15; Moulée par 100 livres, de \$1.25 à \$1.60.

Volailles.—Poulets par couple, de 40c à 80c; Canards par couple, de 80c à \$1.00; Dindes par couple, de \$2.00 à \$4.00; Canards noirs par couple, de \$1.00 à \$1.25; Pigeons dom., au couple, de 25c à 30c; Perdrix par couple, de 55c à 65c; Lièvres, de 25c à 30c; Perdrix de prairie, de 35c à 40; Gies, de \$1.50 à \$2.00.

Viandes.—Bœuf par livre de 8c à 12c; Mouton, par lb, de 8c à 10c; Agneau par livre, de 9c à 11; Veau par livre, de 10c à 12c.

Poissons.—Harengs No 1 du Labrador bri, de \$5.00 à \$7.00; Hareng No 2, de \$3.50 à \$4.00; Morue sèche, de \$6.00 à \$6.50; Morue verte No 1, de \$7.00 à \$7.00; Morue verte No 2, de \$6.00 à \$6.00; Morue grande en draft, \$7.00; Truite saumonée, de \$12.00 à \$12.50; Saumon No 1 par qrt, de \$20.00 à \$21.00; Saumon No 2, \$20.00.

Huiles.—Huile pâle de loup marin 80 à 82½c; Huile pâle de loup marin 75c; Huile de morue 70 à 75c.

Produits de la ferme.—Fromage par livre, de 10c à 18c; Œufs au quart, de 25c à 28c; Œufs frais à la douzaine, de 25c à 30c; Fromage à la boîte, de 13½c à 14c; Saindoux, de 15c à 15½c; Beurre de 19c à 22c; Beurre de la Beauce, de 19c à 21c; Beurre de Kamouraska, de 21c à 22c; Beurre des Cantons de l'Est, de 22c à 25; Lard en carcasse par 100 lbs, de \$5.50 à \$9.00; Lard frais par livre, de 10c à 11c; Jambons frais par livre 12c à 13c; Jambons fumés par livre, 12 à 13c; Lard Mess, 200 livres \$22.00 à 28.00; Lard Mess, Mince, 200 livres \$21.00; Lard Primo Mess, 200 livres \$20.00; Lard extra prime, de \$17.00 à \$18.

Foin par 1500 lbs \$7.50 à \$9.00.  
Paille par 1200 lbs 4 00 à 4.50.

**ÇA FINIRA MAL**

*Du Canadien*

Par une belle matinée de la semaine dernière, une bande joyeuse de jeunes filles et de jeunes garçons, chapeonnées par MM. C. et D., deux vieux célibataires, se rendait au quai de la Malbaie-Le Folger les y attendant pour les transporter sur la rive sud où un pique-nique devait être organisé. Ce coquet petit bateau avait revêtu pour la circonstance sa plus jolie toilette, et fier de lui, il se balançait mollement sur ses chaînes.—Une épaisse fumée s'échappa de son tuyau et comme pour exprimer son impatience le sifflet de sa machine fait entendre toutes les cinq minutes des sons retentissants répétés aussitôt par les échos d'alentour.

Le pavillon hissé, l'équipage en ha-

bits neufs, un soleil radieux, un fleuve calme et pas trop couvert de glace. tout annonce un jour de fête et de plaisir.

Enfin le signal du départ est donné par M. C. qui semble avoir pris le commandement du vaisseau pour ce jour-là, et le Folger s'éloigne, mais lentement, lentement, pour mieux faire admirer à ses nombreux détracteurs la beauté de sa forme et la puissance de son engin. Le voilà parti, non au son des fanfares—car il a été impossible aux excursionnistes de se procurer des instruments de cuivre,—mais au refrain des chansons les plus joyeuses et les mieux appropriées. Déjà M. C. avait entonné de sa puissante voix :

Nous irons sur l'eau  
Nous y promèner  
Nous irons dans l'île.

M. D., pour n'être pas en reste d'harmonie, modula le couplet si connu :

Il était un canot  
Le plus beau des canots  
Il n'avait qu'un défaut  
C'était d'aller au fond de l'eau  
La t'ou etc.

Mais (horresco referens) ce couplet n'est pas terminé qu'un bruit insolite vient jeter la frayeur au sein de la joyeuse bande Interrogé à ce sujet, l'ingénieur inquiet et troublé annonce qu'il faut rebrousser chemin et se hâter de reprendre le quai de la Malbaie—Environ un mille de distance à parcourir: il craint avec raison que la chaudière de la machine fasse explosion; sous l'effort de la vapeur à haute pression, elle s'est ouverte d'un à deux pouces, ce qui empêche le jeu du mécanisme.

Il est plus facile d'imaginer que de peindre l'effroi qui se lit en ce moment sur le visage de nos excursionnistes; les galants jeunes gens, tantôt si empressés auprès de leurs compagnes, ne semblent plus occupés que d'assurer leur propre salut. Tous les yeux sont fixés sur le rivage comme pour mesurer la distance avec le danger. Que de promesses, que de vœux n'ont pas faits ces pique-niqueurs effarés!

Plus d'un couple d'amis craignit d'aller célébrer ce jour-là ses fiançailles dans le royaume du vieux Neptune.

Enfin, après une heure d'angoisse—heure qui parut un siècle—le Folger, humble et pensif autant qu'il était fier et superbe à son départ, accosta le quai à l'endroit même qu'il avait laissé quelques instants auparavant.

Le péril couru par la joyeuse bande a été grand, mais grâce au ciel nous n'avons pas d'accidents fâcheux à déplorer.

Un habile forgeron de la localité raplaça la chaudière endommagée, et le Folger continua depuis à se débattre dans les glaces, mais avec une allure moins crâne. Bien des gens pensent que ça finira mal.

**A TRAVERS LA VILLE**

AUJOURD'HUI 16 AVRIL : —De la Fête —Lever du soleil à 5 heures 17, coucher à 6 heures 43 m.

TEMPS : —Brumeux et lourd. Hier, nous avons eu la première journée chaude, un soleil ardent, et presque pas de vent; on a dû mettre bas les paletots.

LA JOURNÉE : —Cour d'assises.—Les Acrobates canadiens à la Salle Jacques-Cartier.—Stuart Cumberland à la Salle Victoria.

JUGEMENTS.—La Cour Supérieure rendra des jugements le 19.

ENTRE CONFRERES.—L'Événement et le Nouvelliste ne sont pas en bons termes.

DU TRAVAIL.—La compagnie de la traversée de Québec à Lévis a fait gagner cet hiver une trentaine de mille dollars aux ouvriers de Lévis, en réparations à ses bateaux.

IMPRATICABLE.—Les tramways de la ville sont depuis quelques jours également impraticables pour les voitures d'hiver ou d'été.

LE PREMIER DEPART.—La goëlette *St François*, capitaine Caron, arrivée ces jours-ci à l'Anse aux Sauvages, est repartie samedi matin, chargée de provisions pour les chantiers de Tadoussac et des Escoumains.

SUCRE NOUVEAU.—Ce produit canadien commence à arriver sur nos marchés. Il se vend 12 cents la livre. Le sirop vaut \$1.20 à \$1.25 le gallon. Les primeurs sont toujours chères.

SE BATAILLON.—Nous sommes heureux de voir l'enthousiasme qui règne dans ce corps, qui a commencé ses manœuvres annuelles lundi dernier. Il y a une compagnie composée presque exclusivement d'universitaires.

EN CONSTRUCTION.—M. Jobin, épicier à St Roch, fait actuellement convertir en magasin la maison qu'il a achetée de M. Berubé, située coin des rues de la Couronne et du Roi.

CHANGEMENT.—M J B Provost quitte la maison J B Z Dubeau pour entrer

en société avec M A J Turcotte dans le nouveau magasin qu'ils ouvrent dans le superbe bloc Angers.

OPERA.—Outre l'opéra français si impatiemment attendu, nous pourrions bien avoir avant longtemps une compagnie d'opéra Anglais de New York; l'agent de cette compagnie est descendu à l'hôtel St Louis la semaine dernière, en vue de préparer les voies.

EPIZOOTIE.—On signale dans les environs de Lévis plusieurs cas fatals d'une sorte de maladie qui court sur les chevaux.

PAS DE LECTURE.—Le professeur Wiggins télégraphie qu'il ne lecturera pas ce soir.

EN MARCHÉ.—Les trains ont repris leur circulation mercredi sur le Québec Central.

SUR LA TERRASSE.—L'enlèvement de la neige sur la terrasse avance rapidement.

ECCLESIASTIQUE.—Sa Grandeur Mgr l'Archevêque assistait vendredi aux obsèques du révérend M Pstry, à St Pascal. Hier à Fraserville, Mgr sera de retour ce soir par l'Intercolonial. —Le Révérend M Baillargeon est nommé curé de St Pascal.

CONCERT-TABLEAUX.—A la salle de musique mercredi soir, il y aura un magnifique concert avec tableaux etc., sous la direction de Melle McAdams, ce qui est une garantie de succès.

PROGRES.—Il est rumeur que le Septeur Haydn est en voie d'acheter la chapelle *congregational* sur la côte du Palais pour en faire une salle de musique à son usage exclusif. Peu de sociétés musicales au pays peuvent se vanter d'être aussi bien dans leurs affaires que notre admirable septeur.

QUEBEC CENTRAL.—Les trains circulent très régulièrement maintenant et le fret ne leur manque pas. Cela fait bien l'affaire des populations échelonnées sur cette ligne.

LA GLACE.—Le soleil ardent d'hier a fait fondre des masses de neige. Hier matin, des voitures ont traversé le fleuve avec beaucoup de précautions; mais hier soir ça n'était plus guère possible. Ce matin encore, quelques voitures s'y risquaient; mais à l'heure qu'il est les bateaux-passeurs sont en voie de briser la glace autour d'eux et de se frayer un chemin.

Dernière heure.—On commence à traverser en canot. L'effort des bateaux-passeurs pour se dégager semble avoir été inutile.

POSTELLE.—Nous lisons dans le *Monde* de samedi :

« Chaque soir la représentation de "Madame Partington" attire une foule considérable, anxieuse de passer un joyeux quart d'heure. Tout le monde s'en retourne content et satisfait, car tous les acteurs semblent avoir le don de faire naître la gaieté. »

Ce sont ces joyeux compagnons qui vont jouer à la Salle de musique jeudi et vendredi prochain. Ch Postelle est, dit-on, immense dans le rôle typique qu'il joue dans "Mrs Partington" et qu'il a créé. Il faudra que tout le moude aille voir ça.

L'ASSAUT SUR LA POLICE.—Les quatre vauriens qui ont battu les détectives Fournier et Simard vendredi dernier sont de Lévis.

Morency, le seul qu'on ait pu arrêter, a été condamné samedi par le Recorder à \$25 d'amende et les frais ou un mois de prison, et deux autres mois de prison, sans l'amende, pour la même offense.

Les trois autres agresseurs ont oublié sur le champ de bataille des pièces de conviction importantes; leurs chapeaux. Ils sont poliment invités à venir les réclamer au bureau de police.

L'ANSEUR.—L'acenseur de la Terrasse sera ouvert cette semaine au public.

GENTLE SPRING.—Lo calèche a fait sa première apparition ce matin dans nos rues.

—M. Jos. Jobin, peintre 275, rue St Joseph, en face du vieux cimetière, ayant fait l'acquisition d'un magnifique stock de peinture aux meilleurs conditions possibles, informe ses pratiques et le public en général qu'il est en position de faire les ouvrages qui lui seront confiés aux prix les plus bas et dans les derniers goûts.

Tout ordre sera exécuté sous le plus court délai.

NOUVEAU MAGASIN D'ÉPICERIE A ST ROCH.—M G A Cloutier a loué le poste de commerce occupé actuellement par M Paradis, 33 rue St Joseph St Roch, et en prendra possession au mois de mai. Cet établissement sera tenu sur le meilleur pied et sera assorti d'épicerie, liqueurs, grains, etc, de premier choix.

DECES.

Le 14 courant, Dame Marguerite Giroux, épouse de Sieur François Rhéaume, menuisier, à l'âge de 63 ans.

Le convoi funéraire partira de sa demeure No 67 Rue Ste Marguerite.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A la basse-ville le 15 du courant, à l'âge de 7 ans 8 mois et 5 jours, Marie Louise Célair Mérida, enfant bien-aimée de Joseph Gravel, commerçant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANNONCES NOUVELLES.

SALLE DE MUSIQUE

J. B. SPARROW DIRECTEUR DEUX SOIRS SEULEMENT JEUDI et VENDREDI 19 et 20 AVRIL

Un bon rire dispense du médecin Engagement de l'éminent comédien de caractère

CHARLES FOSTELLE

soutenu par sa troupe dans sa grande comédie yankee, fidèle peinture des mœurs de la Nouvelle-Angleterre

MRS PARTINGTON

Jouée pendant 3 semaines à Boston, 6 semaines à New-York, 600 soirs dans les principales villes—la plus amusante pièce qu'on ait jamais faite—avec addition des fameuses chansons, danses et mignolles de Fostelle.

ADMISSION:—Stages réservés, 75c—Galerie, 50c—Parterre, 25c. Billets en vente chez le capt. Hollwell, 14 avril

M. J. B. RICHARD

Informe ses amis et le public qu'il a loué le moulin à planer, etc., de M. Martineau sur la rue Prince-Edouard, et qu'il recevra avec reconnaissance toute commande qu'on voudra bien lui donner.

Les ordres seront exécutés avec promptitude et ne laisseront rien à désirer sous le rapport de la qualité de l'ouvrage. 13 avril 15



CORPORATION DE QUEBEC

HOTEL-DE-VILLE Québec, 18 avril 1883.

Avis public est par ces présentes donné que des soumissions séparées cachetées dites "soumissions pour nettoyage" seront reçues à ce bureau d'hui à mercredi prochain le 25 du courant à 4 heures p. m. pour le nettoyage des rues, marchés et places publiques pour les huit quartiers de la cité.

Chaque soumission doit se faire sur un blanc que l'on se procurera à ce bureau et doit être signé par deux personnes solvables comme sûretés pour l'exécution du contrat.

La Corporation ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée pour l'Ingénieur de la Cité.

CHS. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité.

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

No. 11 LES DRAMES DE L'ARGENT

IV

LE SECRET D'AMICE

Mon père tint loyalement sa promesse, ainsi que le prouva une lettre de Valgras dont je reçus communication.

Tu ne sauras jamais ce que furent pour moi ces six mois d'épreuve. Jusqu'alors restée en dehors des questions politiques, je n'apprenais les changements survenus que par les conversations de mon père. Il me fallut davantage. Je devrai les journaux. Chaque jour j'y vis s'accroître l'importance de l'homme que j'aimais. La hardiesse venait en aide à son talent reconnu incontestable même par ses ennemis.

Il se sentait porté par le vent de la fortune. Mais tandis qu'il montait vers une haute situation, il employait pour parvenir des moyens qui me semblaient

plus dangereux et plus coupables. Se servant du peuple dont il flattait les instincts, les passions et les vices, il en faisait le levier destiné à soulever le monde de ses idées. Au lieu de demander son succès à la défense des grandes causes, il le cherchait dans des ovations dont souvent une véritable flerté eut rougi. Lorsque dans ses discours je trouvais la trace de cette préoccupation unique : le succès à tout prix, je m'affligeais et je m'effrayais. En même temps, je l'avoue, mon orgueil y trouvait son compte. Ce révélateur, ce tribun, dont l'Europe entière se préoccupait, dont les discours faisaient événement, ce lion populaire des faubourgs sougeait à moi, et m'avait élu pour devenir sa compagne. Oui, je passai six mois de fièvre et de souffrance, priant pour lui, priant pour moi ; demandant à Dieu son bonheur, sa force, sa gloire, et le suppliant de me permettre de vivre à son ombre.

Valgras respecta les conditions consenties. Seulement tous les mois un superbe bouquet venait me rappeler ma promesse.

A l'expiration du terme fixé, mon père reçut une lettre qu'il me montra :

CORPORATION DE QUEBEC

HOTEL DE VILLE Québec 13 avril 1883.

Avis public est par ces présentes donné que des soumissions séparées, cachetées, dites à l'endroit "soumissions pour fournitures" et adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau d'hui à mercredi prochain, le 15 du courant à 4 heures p. m., pour telles fournitures dont la corporation pourrait avoir besoin durant l'année fiscale de mai 83 à mai 84, savoir : 6 adriers de pin, pruche, épinette, planches d'épinette, rames, carré ou plançons de pin blanc sain en longueurs ordinaires, bois de sciage en pin blanc pour chaînes et lisses de frottoirs et pour solives de quais, etc., scié sur une ou deux faces, bois de sciage en bois marchand, clous copés, pressés, forgés, fiches, ouvrage de forgo, etc.

Chaque soumission devra se faire sur un blanc que l'on se procurera à ce bureau.

Chaque soumission sera soumise par deux personnes solvables comme sûretés pour l'exécution du contrat.

La Corporation ne s'oblige point à accepter la soumission la plus basse ni même aucune d'elles.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à l'Ingénieur de la Cité.

CHS. BAILLARGE, Ing. de la Cité.

CORPORATION DE QUEBEC

ESJALIER en fer, proposé etc., à l'extrémité sud de la Terrasse Dufferin.

HOTEL DE VILLE Québec, 13 avril 1883.

AVIS PUBLIC

est par ces présentes donné que des soumissions seront reçues à ce bureau d'hui à mercredi le 25 du courant, à 4 heures p. m., pour la confection de cet ouvrage suivant plans et devis que l'on peut voir à ce bureau.

CHS. BAILLARGE, Ing. de la Cité.

CORPORATION DE QUEBEC

Bureau du Greffier de la Cité.

HOTEL DE VILLE Québec, 11 avril 1883.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions écrites, cachetées et adressées au soussigné et déposées à son bureau, seront reçues d'hui à jeudi, le 19e jour d'avril courant, de neuf heures à midi, à quatre heures p. m., de personnes désireuses d'entreprendre le transport des prisonniers de la station de police no 1, rue Sainte-Ursule, à la prison sur la Grande Allée, chemin Saint-Louis, et vice versa, depuis le 1er mai prochain jusqu'au 30 avril 1884.

La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et fournira à la Corporation une copie certifiée du dit contrat.

L. A. CANNON, Greffier de la Cité.

CORPORATION DE QUEBEC

Bureau du Greffier de la Cité Québec, 11 avril 1883.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné à toutes personnes ayant des comptes contre aucun des Départements de la Corporation pour annonces, impression, papeterie, ou autres contingents de bureau de les transmettre au soussigné d'hui au 19 avril courant.

Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité.

SOUSSIONS DEMANDEES

Bureau de Police, Québec, 13 avril 1883

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'à jeudi, le dix-neuvième jour d'avril courant, à midi, pour la fourniture des articles ci-dessous requis pour la force de police de cette cité :

50 tuniques et 50 paires de pantalons en drap, semblables à l'échantillon qui est déposé au bureau du chef de police, ou il pourra être vu tous les jours.

Les boutons et autres insignes pour les tuniques seront fournis au contracteur qui devra les plaquer et fixer suivant les instructions du chef de police.

On peut obtenir d'autres informations touchant les matériaux, etc., du chef du bureau de police, à son bureau, rue Ste Ursule, chaque jour depuis 9 heures a. m., jusqu'à 4 heures p. m.

Le bureau de police ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Il ne se réserve que le droit d'exiger des sûretés.

EDWARD FOLEY, Secrétaire du bureau de police.

CORPORATION DE QUEBEC

Bureau du Greffier de la Cité. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 2 avril 1883.

Baux des magasins, Etaux et Appentis sur les divers marchés de la Cité et des revenus du Parc aux Animaux, de la Pesée du Foie, Marché St Paul et de la Pesée du Marché Finlay et des étaux sur le quai Champlain.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les magasins, étaux et appentis des divers marchés de cette cité, seront loués du 1er mai prochain au 30e jour d'avril 1884 à l'Hôtel-de-Ville dans la salle de la Cour du Recorder de DEUX à QUATRE heures de l'après-midi des jours ci-après mentionnés, savoir :

Marchés Montcalm et Berthelot le 11e jour d'avril courant

Marchés Champlain et Finlay, le 12e jour d'avril courant.

Marchés Jacques-Cartier et les étaux sur le quai Champlain le 13 jour d'avril courant.

Dans le cas où les locataires actuels ne viendraient pas renouveler leurs baux aux jours susdits, ou ne se conformeraient pas aux conditions ci-stipulées ou ne paieraient pas tous les arrérages de loyer par eux dus, les dits magasins, étaux et appentis seront loués à tout autre applicant qui se conformera aux dites conditions.

Un mois de loyer d'avance et le prix de la licence pour chaque étal seront payés par chaque locataire avant la passation du contrat de bail par le notaire alors et le présent, excepté les étaux sur le quai Champlain pour lesquels deux mois d'avance ou un sixième du montant seront payés.

Chaque locataire avant l'exécution du contrat de bail fournira à la satisfaction de Son Honneur le maire deux bonnes et suffisantes cautions non locataires d'étal.

Si les baux ou aucun d'eux ne sont pas signés dans l'espace de 24 heures après l'adjudication, ils demeurent absolument nuls et sans effet et le comité des marchés procédera à une nouvelle adjudication.

Les termes de paiement et les autres conditions de bail seront annoncés publiquement par le notaire avant de procéder à la vente.

Avis public est de plus donné que les revenus du Parc aux animaux sur le marché Saint-Paul seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur, du 1er de mai prochain au 30 avril 1884 à l'Hôtel-de-Ville dans la salle des séances de la Cour du Recorder MARDI le 24e jour d'avril courant, à deux heures de l'après-midi. La mise à prix sera de douze cents p. cent ; à la même heure et place seront aussi vendus pour la même période les revenus de la Pesée au foie, marché St-Paul, mise à prix, six cents piastres, et de la pesée, marché Finlay mise à prix six cents piastres, et les montants des adjudications payables comptant. Des baux contenant les conditions seront alors et là signés par les adjudicataires.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau du Greffier de la Cité d'hui au jour de la vente, de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité.

COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE D'IRLANDE

Fondée en 1822

CAPITAL: £1,000,000 sterling

La responsabilité des actionnaires est illimitée.

Bureau-chef: College Green, Dublin.

OWEN MURPHY, Agent, Rue St Pierre

10 avril 1m

REMARQUEZ BIEN CECI :

59 doz Chapeaux pour messieurs, garantis sans dommage, valant 90 cts pour 50 cts.

100 pièces de Serge noire, pure laine, achetées à l'étranger, valant \$1.75 pour \$1.00.

AU VERITABLE MAGASIN DU BON MARCHE

COIN DE LA RUE DE LA COURONNE PRES DU MARCHE DE ST-ROCH

L. P. BILODEAU

—Décide de ta vie, me dit-il

—Tu sais bien quel est mon vœu le plus cher, permets-moi de l'accomplir.

—Soit ! fit-il. Bien des pères seraient fiers de voir un tel mariage, et Valgras doit avoir été le point de mire de bien des ambitions ; et cependant, si tu conserves ta préférence, je garde mes réserves. Tu es trop croyante pour éouser un impie, qui, en suivant la voie politique qu'il s'est tracée, en arrivera à la persécution de l'Eglise

—Non ! non ! mon père, tu te trompes, il ne fera pas cela !

—Il le fera. Et que deviendras-tu aux côtés de cet homme dont chaque acte froissera tes sentiments les plus chers ? Te sera-t-il encore possible d'être heureuse ? La division de vos pensées entretiendra celle de vos cœurs. Veux-tu que j'aille plus loin, pauvre abusée ! car mon expérience me fait voir la profondeur du gouffre dans lequel tu vas tomber... Valgras croit t'aimer, parce qu'il trouve en toi une créature dont la pureté et l'amour naît le reposent de ce qui l'environne. Mais un jour viendrait inévitablement où ta douceur, ta patience, ta chasteté lui paraîtraient fades. Il

demanderait alors des distractions violentes en rapport avec son caractère passionné. Tu souffrirais un cruel martyre, dont tu n'oserais te plaindre à personne, pas même à moi... Réfléchis encore, ma fille, et crois que pour te forcer à regarder au fond de choses si tristes et si positives, il faut que je croie remplir un devoir impérieux.

—Tu m'affliges sans me convaincre, répondis-je.

—M Valgras viendra ce soir

J'embrassai mon père, mais il ne me rendit point mon baiser et quand j'allai le rejoindre, je trouvai ma mère en larmes.

Valgras arriva. Il me parut vieilli, bien que tout dans sa personne trahit le contentement de l'orgueil satisfait.

Je retrouvai près de lui toute la sécurité goûtée autrefois sur les grèves de Luc. L'époque de notre mariage fut fixée. Il me demanda ce que je désirais dans ma corbeille, et comme la modestie de mes désirs le surprit, il ajouta :

—Ceci me regarde. Ma femme devra être élégante entre toutes. Je suis assez riche, ma chère Amice, pour satisfaire tous

les souhaits que vous ne songeriez point à m'exprimer.

—Riche ! répétai-je, riche !

—Très riche, deux fois millionnaire Ceci vous surprend ! Oh ! ma route semble s'être aplanie toute seule. Quelques nouvelles politiques dont j'ai su profiter, une habileté native, m'ont mis en trois ans au point où j'en suis ; je gravirai mes derniers échelons et vous serez, comme vous le méritiez, la première, grâce à la situation que j'achèverai de conquérir.

Pendant huit jours ma joie fut sans bornes. Mon père et ma mère cessèrent de me prophétiser des chagrins à venir. L'heure allait sonner où mon mariage serait officiellement annoncé. Je le souhaitais vivement.—Il me semblait que je ne serais certaine de mon bonheur que le jour où devant les hommes et devant Dieu, nous aurions pris l'engagement d'être l'un à l'autre.

Valgras apporta un soir les papiers nécessaires, mon père devait se charger des formalités à remplir ; il venait de serrer les actes indispensables, quand ma mère demanda à Valgras :

—Vous vous occuperez, n'est-



ROGNONS, LE FOIE et le. Organes Urinaires LE MEILLEUR PURIFICATEUR DU SANG

Il n'y a qu'un moyen de guérir toute maladie, et il consiste à en faire disparaître la cause, quelle qu'elle soit. Les grandes autorités médicales du jour déclarent que presque toutes les maladies proviennent d'un dérangement des rognons ou du foie. Restaurer ces organes, c'est le seul moyen de recouvrer la santé. C'est sur ce point que le WARNER'S SAFE CURE s'est fait une réputation. Il agit directement sur les rognons et sur le foie ; en rétablissant ces organes, il chasse la maladie du système entier. Il est sans égal pour tous désordres des rognons, du foie et des organes urinaux ; pour toutes les maladies des femmes ; pour la malaria et les affections physiques en général. Gare aux imposteurs, aux contrefaçons et aux érections qu'on prétend aussi efficaces que ce remède.

Pour la diabète, demandez le WARNER'S SAFE DIABETES CURE.

En vente dans toutes pharmacies.

H. H. Warner & Co. Toronto, (Ont.), Rochester, (N. Y.), Londres, (Angl.) 16 janvier—1a.

Jeune mécanicien demandé

On a besoin immédiatement d'un jeune homme ayant quelque expérience dans les réparations des machines à condre, etc.

S'adresser chez BERNARD & ALLAIRE.

11 avril

LABUE ET PAAUD

AVOCATS BUREAU DE "L'ELECTEUR", Basse-Ville, Qué ec.

ACHILLE LABUE } ex-M. P } ERNEST PACAUD } ex-Protonotaire

Solvent les cours de Québec, Beauce, Montmagny et Bellechasse.

Québec, 25 juillet 1882.

PROPRIETE A VENDRE

A St Sauveur, rue St André, No 6, une bonne propriété en bon ordre, bon poste pour un vendeur de lait ou un charretier.

C'est aussi un bon poste de commerce, occupé déjà par un épicier. Comptoir et tablettes de magasin. Le tout à bon marché.

S'adresser à P. LEMELIN,

Huissier et agent, rue St Ours, No 20.

11 avril 1m

LIBRAIRIE ST-JEAN-BAPTISTE

P. A. PELLETIER

170 rue et faubourg St-Jean 170

POISSONS D'AVRIL en boîtes, sachets, etc., etc.

Reçu aussi une caisse de papier parchemin avec enveloppes achetées pour la moitié de sa valeur et vendu à très bon marché.

Livres de prières assortis, croix et bénitiers en porcelaine, livres d'histoire, de littérature, albums, objets de fantaisie, encriers, plumes, papiers, enveloppes, encres, etc., cartes, chromos avec motifs, etc., etc. Le tout à des prix très modérés.

Une visite est respectueusement sollicitée

P. A. PELLETIER Libraire.

13 déc

HOUBLON!

HOUBLON!

Voilà en effet le HOUBLON, le public doit se délier de la Bière et du Porter faibles avec quelques sortes d'ingrédients en substitut au Houblon, ce qui est très nuisible à la santé.

Il est donc de la plus haute importance de connaître la Bière fabriquée avec le plus pur Houblon et Orge.

Afin de n'être pas trompé sur la qualité de Bière et Porter, demandez la célèbre Bière et Porter de JOHN LABATT, de Londres, qui vient de subir l'analyse du Dr M. Fiset, éc. M. D. L., analyste du gouvernement pour la cité de Québec et le district de Québec.

Québec, 3 avril 1883.

Je certifie par les présentes que j'ai analysé de la Bière "India Pale" et du Porter "XXX Stout" de la distillerie de John Labatt de Londres, Ontario, embouteillée par M. N. Y. Montreuil de Québec. Je l'ai trouvée très pure et ne contenant aucune substance étrangère, et distillée du plus PUR HOUBLON et ORGE germe. C'est un breuvage très recommandable aux convalescents, surtout comme tonique et à toutes les personnes qui peuvent avoir besoin d'un stimulant de ce genre.

DR M. FISER, M. D. L. Analyste, Québec.

Demandez la Bière et le Porter de Labatt de Londres et n'en prenez pas d'autre en substitut.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, 179, Rue St Paul,

13 avril 2m

Guérison de la Consommation

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède végétal pour la guérison inflexible et permanente de la Consommation, Bronchites, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses ; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif, et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette Recette exempte de frais en Français, Allemand et Anglais avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la Poste une Etampe, nommant ce papier

W. A. NOYES,

Power's Block, Rochester, N. Y.

16 mars 1882.



QUINA LAROCHE ELIXIR VINEUX Phosphate. Recommandé aux Femmes enceintes et aux Nourrices; facilite le Sevrage, la Dentition et la Croissance des Enfants.

MACK'S MAGNETIC MEDICINE.



Aliment nutritif du cerveau et nerfs. Est un remède sûr, prompt, et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases.

MACK'S MAGNETIC MEDICINE CO Windsor, Ont., Canada. Vendu à Québec par J. J. VELDON, 122, St. Joseph.

Charbon a vendre

De toutes qualités, en aucune quantité, pour la consommation des acheteurs, et au plus bas prix. GEDEON GAGNON, 119, rue St Pierre.

Chemin de fer Intercolonial.

1882 Arrangements d'hiver. 1883

Le et après LUNDI le 4 DECEMBRE, les trains marcheront tous les jours, (les Dimanches exceptés) comme suit: Laisseront la Pointe-Lévis.

Table with 3 columns: Destination, Time, and Date. Rows include St. Jean, Accommodation et Malte, and Arriveront à la Pointe-Lévis.

Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean se rendront à leur destination le Dimanche; ceux qui partiront de St. Jean et d'Halifax arriveront à Cambel town.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B. 4 déc 1882

C. de F. Quebec et Lac St. Jean

Trains de fret et de passagers, tous les jours, dimanche excepté, aux heures suivantes:

DEPART DE QUEBEC, gare du Palais. 4 00 P M.—Train-poste pour St. Raymond, arrivée à 6.30 p m.

DEPART DE ST. RAYMOND. 8 20 a m.—Train-poste pour Québec, arrivée à 8.50 a m.

Touchant à Petite-Bivière, Ancienne-Lorette, St. Ambroise, Valcartier, St. Gabriel, Ste Catherine, Lac St Joseph, Lac Sergent et Bourg-Louis.

Les trains marchent sur l'heure de Montréal. Les trains coincident à St. Ambroise avec la diligence de Lorette (village indien), à la station Valcartier avec la diligence du village Valcartier, et au lac St Joseph avec le bateau St Joseph qui touche à tous les ports de ce beau lac.

15 nov 1882

114, RUE ST-JOSEPH, 114

AUMAGASIN EN LIQUIDATION

GRANDS AVANTAGES

POUR LES ACHETEURS

Les acheteurs sont toujours certains de trouver de bons lots dans un magasin qui liquide sérieux ment.

L. PARADIS

MARCHAND

114, RUE ST-JOSEPH, 114

offre aux acheteurs un assortiment des plus variés en fait de Tweeds, Cashmirs, Draps, Etouffes à Robes, Coton et Indienne, etc., etc.

Les acheteurs sont spécialement invités à aller lui rendre visite à son magasin. D'avance nous promettons à tous satisfaction.

20 fév 2m

Marchandises Nouvelles.

F. X. LEPAGE

MARCHAND

53, rue de la Couronne, St. Roch.

Invite spécialement le public et ses amis de la ville et de la campagne et tous les acheteurs de marchandises sèches à venir visiter son magasin et son magnifique assortiment de Tweeds canadiens, anglais et écossais, cashmir noir, président, moscou et drap de castor, ainsi que ratines noires et de couleurs.

Articles de deuil, spécialité de la maison. Indiennes et cotons, shirtings, wineys, toffes à robes, fleurs, dentelles, etc., etc. Pour les voyageurs: Valises et portemanteaux.

200 douzaines Chapeaux feutre pour hommes, depuis 50 cts en montant, vendus au tiers de leur valeur.

Allez donc chez F. X. LEPAGE, Rue de la Couronne, No. 53, St. Roch Québec.

23 oct

AVIS

Monsieur Célestin Fortin a été chargé de vendre les maisons et hangars attenants à la Chapelle de Notre Dame de Lourdes ainsi que le grand mur de briques qui sert de coupe-feu.

M. CELESTIN FORTIN No 65 rue Bédard



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS

1882 Arrangements d'Hiver 1883

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with 3 columns: Vaisseau, Tonnage, Commandant. Lists ships like NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, etc.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Partent de LIVERPOOL le jour JEUDI, et de HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à LOUGH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent et de Liverpool pour Portland tous les deuxièmes samedis, en venant de la Grande-Bretagne, doivent être expédiés

DE HALIFAX.

Table with 2 columns: Destination, Date. Lists SARMATIAN, POLYNESIAN, SARDINIAN, etc.

Prix du passage de Québec via Halifax. Cabine... \$62.65 \$78 et \$88

Prix du passage de Montréal via Portland. Cabine... \$57.50, \$77.50 et \$87.50

LIGNE DE GLASGOW

Durant la saison de navigation d'hiver, un steamer sera expédié chaque semaine de Glasgow pour Portland ou Boston (via Halifax s'il est nécessaire), et chaque semaine de Boston pour Portland à Glasgow directement, comme suit:

Table with 2 columns: Destination, Date. Lists PRUSSIAN, PHENICIAN, etc.

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, et à tous ports du continent pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de tout port au Canada et aux Etats-Unis, pour Liverpool et Glasgow.

ALLANS, RAE & CO. Agents



E. JACOT

IMPORTATEUR DE MONTRES

ET DE BIJOUTERIES.

Desire attirer l'attention de l'honorable client sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres d'or et d'argent (grand choix) parures (sets) chaînes et chaînons, croix, lockets, cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, joncs, bagues, bijoux en noir, boutons, etc., etc.

Quick sales and small profits. B. JACOT, 11, rue St Joseph, St Roch, Québec

Québec, 17 mai 1881

PIANOS

SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LOUISE a bien voulu exprimer sa gracieuse approbation pour les bonnes qualités des pianos de Knabe & Cie.

CHICKERING, STEVENSON & Co, HEINTZMAN & Co, NEWCOMBE & Co., WEBER, New-York, McCANNON, G. M. WEBER & Co. KRANICH & BACH.

HARMONIUMS

W. DOHERTY & CO., BELL, SONS & CO. KILGOUR & GAGE, et DOMINION ORGAN CO.

Musique en feuille à 50 pour cent de réduction. BERNARD & ALLAIRE.

Riches tableaux à l'huile et différents grands par des artistes de réputation. Bernad & Allaire.

Machines à Coudre

La machine à coudre William Singers tient le devant, conduit le monde, remporte les prix, couronne toute autre.

Bernard & Allaire.

Éditeurs de Musique. No 6 Rue la Fabrique, Québec

13 déc

Henri C. Bossé & Cie.

AGENTS GENERAUX D'ASSURANCE ET COURTIERS DE CHANGE.

Citizens Insurance Co.

116, rue St. Pierre, Québec.

14 juil. 1882 1an



Aux MM. du Clergé et autres

Je, soussigné, ai l'honneur d'informer les MM. du Clergé et autres, que je suis prêt à monter et poser des cloches dans le plus court délai et à des conditions très libérales.

Par un principe amélioré par moi, on peut rendre les cloches plus ou moins dures à sonner et en même temps leur donner le son le plus pur qu'elles puissent rendre.

ANDRÉ PICARD

74, RUE FLEURIE, St. Roch, Québec.

TESSIER ET POULIOT

AVOCATS.

(Ancien bureau de la société Suzor et Tessier)

No. 15, rue Buade, Québec.

Fules Tessier, LL.B.

Alphonse Pouliot, AB. LLL.

18 août

PRINTEMPS 1883

Nous recevons cette semaine notre première consignation de

MARCHANDISES NOUVELLES

consistant en 49 balles et caisses de nouveautés pour cette saison. De cette variété nous mentionnons particulièrement

Manteaux, Gilets, Drap pour Manteaux et Gilts, Soies, Velours, Ottoman Brochés, Etouffes à Robes une grande variété. Batisses fleuries et satinées, Bouons, Fleurs, etc., etc., Rubans, Dentelles, etc., etc.

Etouffes pour par-dessus et habillements de printemps.

Notre assortiment est très-varié et bien choisi. Jamais nous n'avons offert une pareille variété.

Habillements de Tweed pour bureaux, à de très bonnes conditions. Pardessus depuis \$5 00 en montant. Parde aus de Tweed imperméables.

Département des tapis.

Les derniers dessins et les meilleures qualités en fait de Tapis tapisserie et Bruxelles.

GLOVER, FRY & CIE.

13 déc

THIS PAPER

MADE BY FOUND ON FILE AT GEO. F. ROYVELL & CO'S Newspaper Advertising Bureau (10 SPRUCE STREET), WHERE ADVERTISING CONTRACTS MAY BE MADE FOR IT IN NEW YORK.

Publié par Pilonand & Cie, pied de la Côte La Montagne, Basse Ville, Québec, en face du bureau du Chronicle.

ce pas, de tout arranger pour la cérémonie religieuse!

Valgras leva vivement la tête.

—La cérémonie religieuse..... dit-il lentement. Ne savez-vous pas, madame, que ma situation politique ne me permet point de demander la bénédiction d'un prêtre!

—Mon père se leva très pâle, tandis que je cachais mon front dans mes mains.

—Vous vous êtes trompé, monsieur, dit-il, si vous avez cru que nous sacrifierions nos croyances à l'ambition. Quelqu'attachement qu'éprouve pour vous ma fille, je vous affirme que jamais elle ne vous appartiendra, si vous ne la demandez à Dieu au pied de l'autel.

—Amice, me dit Valgras, répondez, je vous en conjure.

—Ah! lui dis-je, si vous m'aimez!

—Oni, je vous aime! et toute ma vie sera employée à vous le prouver. Mais je ne saurais renier mon passé politique, mentir à mes idées, risquer mon avenir, et devenir l'objet de la risée de tous ceux devant qui j'ai affirmé mes principes....

—Alors, répliquai-je avec mon père, je vous répète à mon tour:

Oubliez ce qui fut un rêve; si notre union n'était pas sanctifiée par la foi, nous n'aurions pas le droit d'en attendre du bonheur.

—C'est votre dernier mot, Amice!

—C'est mon devoir....

—Vous réfléchirez, Amice. Pour des idées auxquelles se mêlent des superstitions enfantines, vous ne renoncerez pas à la félicité qui vous était promise.....

—Je ne serais point heureuse si je chassais Dieu de mon foyer.

—J'attendrai, me dit-il.....

—Non, fit-je, en retrouvant subitement ma fermeté. Nous ne devons plus nous revoir si votre volonté est immuable..... Je pourrai pleurer mon rêve, je ne regretterai pas mon sacrifice. Mais, vous! vous! Valgras! Est-il donc si difficile d'entrer dans une église et de vous y agenouiller?

—Je deviendrais la risée de mes amis, et je briserais ma carrière....

—Vous avez raison, mieux vaut briser le cœur d'une femme....

Mon père lui tendit l'enveloppe renfermant ses papiers.....

D'une main tremblante Valgras les prit, me regarda avec une expression douloureuse, salua gravement mon père et sortit.....

Alors j'éclatai en sanglots.....

On me laissa l'unique soulagement possible à cette heure, je pleurai toutes mes larmes, et quand elles tarirent dans mes yeux brûlés, mon père et ma mère m'attirèrent sur leur poitrine.

—Tu es une courageuse fille! dit ma mère.

—Je te bénis, mon enfant, ajouta mon père.

Et depuis jamais devant moi ne fut prononcé le nom de Valgras. Seulement j'ai gardé au cœur une blessure. Encore si j'avais pu cesser de l'entendre. Mais il me poursuit sans trêve. La personnalité de l'homme que j'ai aimé grandit chaque jour. Encore un peu, Valgras sera ministres. Les journaux, les revues, les conversations, tout répète le nom de Valgras, et je l'ai perdu par ma faute, j'ai rompu volontairement ce mariage, et jamais je n'aurai de foyer à moi, n'ayant pu réaliser mon premier rêve.

—Oh! ne dis pas jamais! s'écria Clotilde. N'est-il point de braves cœurs, des hommes courageux et tendres? Ne peux-tu rencontrer un homme d'une renommée moins bruyante, mais dont les principes soient capables

de l'assurer une vie de bonheur.....

—Non, reprit Amice, mon cœur ne ressuscitera jamais. Il est mort, bien mort... Ce que j'endure est souvent horrible. Il arrive souvent dans le monde qu'un mariage se rompe, ou pour un motif d'intérêt, ou parce que l'un des fiancés découvre dans celui à qui il allait se fier des défauts graves; enfin un empêchement surgit, et separe ceux qui allaient s'unir. Mais il n'en est point ainsi de moi: j'aime Valgras, et Valgras m'aime encore. Il me sacrifie à son ambition. Une question de conscience nous separe. Eh bien! Clotilde, si Valgras était autre qu'il n'est, s'il possédait seulement un grand nom ou une fortune colossale, je pourrais me figurer parfois que j'ai rêvé. Il voyagerait; il irait dans ses terres, je n'aurais pas toujours dans l'oreille et dans le cœur le retentissement d'un nom toujours cher. Où aller à Paris sans le trouver? Quel journal ouvrir qui ne parle de lui? A quelle fête assister sans qu'il occupe la première place? Oh! cette torture est de toutes les heures, de toutes les minutes. J'ai renvoyé ses lettres; l'autre jour, ma mère et

moi, nous avons refusé une invitation chez le ministre, parce qu'il devait y être. Mais quoi que je fasse, Clotilde, il est une chose que je ne puis ni oublier, ni méconnaître: en dépit de son ambition, de ses soucis, de ses affaires, en dépit même de ce que l'on affirme, cet homme est demeuré fidèle à l'amour né au temps de sa vie difficile. Arrivé presque à l'apogée de la puissance, c'est encore vers l'humble fille rencontrée sur la grève de Luc qu'il se tourne, c'est à moi qu'il demande le bonheur de sa vie..... Dieu seul connaît la lutte que je subis, et dont j'espère sortir victorieuse. Mais aujourd'hui que sans paraître souhaiter le revoir, je puis me trouver sur son passage, maintenant que tu m'offre de m'associer avec toi pour une œuvre de bienfaisance, qui me laissera des chances de révéler peut-être en son cœur un sentiment assez fort pour le décider à me faire ce sacrifice de s'agenouiller devant Dieu, ma force ne va point jusqu'à te refuser. J'irai avec toi à cette vente de charité; je reverrai Valgras et pour la dernière fois sans doute nous échangerons un adieu.

(A continuer)